

JAMAR (*Émile-Joseph*), Directeur général des Postes et Télégraphes (Francorchamps, 9.5.1879 — Esterwegen, Allemagne, 2.3.1944).

Parmi les pionniers qui ont contribué à faire du Congo belge une colonie modèle, où tout est grand et beau sous l'ardent soleil de l'Équateur, nous relevons un nom qui nous est particulièrement cher, c'est celui d'Émile Jamar qui fut le premier directeur général des Postes et Télégraphes du Congo.

D'abord élève de M. Goedert à Francorchamps, il fit ensuite de brillantes études à l'école moyenne de Stavelot et à l'Athénée de Verviers. Il se classa parmi les premiers au concours organisé par les PTT pour le recrutement des commis directs. Son besoin naturel d'activité et son goût des voyages le poussèrent vers les postes, au service des ambulants.

Émile Jamar était né pour une destinée plus haute : il voyait loin, il voyait grand. Le Congo l'attirait de façon irrésistible. Peu après son mariage, Émile Jamar réalisait son rêve. C'est en 1911 que commença sa longue et féconde carrière congolaise. En passant par tous les grades des Postes et Télégraphes, il prit la direction du Service au 1^{er} janvier 1923 et fut promu directeur général en juillet 1925.

Au mois d'octobre de la même année, le ministre des PTT recevait notification de ce que le Gouvernement persan avait fait choix de M. Jamar pour les fonctions de directeur général des Postes à Téhéran. La notoriété de M. Jamar avait, en effet, largement dépassé nos frontières.

Mais sur ces entrefaites, des mouvements nationalistes et révolutionnaires étaient intervenus en Iran.

D'autre part, M. Jamar était à nouveau sollicité par le ministère des Colonies de reprendre et continuer ses fonctions au Congo où son travail, lui disait-on, n'était pas terminé.

La décision fut vite prise : il n'irait pas à Téhéran.

Et deux mois après, M. Jamar se réinstallait à Léopoldville.

Bâti à chaux et à sable comme un vrai Ardennais, trapu et râblé, il avait toutes les qualités physiques et morales du vrai colonial.

Il se dégageait de sa personne un fluide attractif et prenant qui forçait la sympathie. Son rire éclatant, la franchise et la vivacité de son regard, la distinction de ses manières unie à la plus grande simplicité, tout cela créait autour de lui une ambiance de cordialité et de confiance dans laquelle on se trouvait à l'aise. Son tempérament actif, sa vitalité débordante et son dynamisme le firent noter parmi les meilleurs serviteurs de la Colonie. Il possédait au plus haut point le sens de l'équité. Très estimé de ses chefs, il fut partout aimé de ses collaborateurs blancs et noirs. Pour eux, Émile Jamar s'occupa activement de la fondation de la Coopérative des fonctionnaires du Pool dont il fut le président actif et dévoué jusqu'à la fin de sa carrière. C'est dans cette mission qu'il se révéla homme d'action et habile organisateur.

Pendant son congé en Belgique en 1929, il étudia sur place le service des chèques postaux qui, sans autres modifications de base, devait être adapté aux contingences coloniales. Nul n'ignore l'utilité de ce service qui permet le règlement des créances sans échange de signes monétaires jusque dans les endroits les plus éloignés d'un territoire dont la superficie est 80 fois celle de la Belgique.

Puis ce furent les longues et pénibles années de travail dans les bureaux surchauffés de Boma et de Léopoldville ; les voyages à travers tout le Congo pour l'organisation de nouveaux services ou la mise au travail des auxiliaires noirs, les fièvres et les privations de toutes sortes. Malgré tout, Émile Jamar ne connut jamais le découragement. Cet homme était de

fer, physiquement et moralement.

Lors des brefs congés passés en Belgique, il était toujours aussi enthousiaste pour son Congo, et aussi vivace ; heureux certes de revoir ses chers parents, ses frères et ses amis. Son congé terminé, il repartait avec la même hâte et la même ardeur. Il faisait à ses amis fagnards rivés à leurs horizons bornés, l'effet d'un surhomme.

Et puis vint le terme, le rêve réalisé, la carrière bien remplie ; jeune encore, il revenait directeur général honoraire des PTT du Congo belge. C'était en 1932. Il avait servi pendant 21 ans la Colonie.

On n'affronte pas impunément aussi longtemps le climat déprimant du Bas-Congo. Émile Jamar avait bien mérité de se reposer : il en avait d'ailleurs grandement besoin. C'est à Francorchamps qu'il vint s'établir pour recouvrer sa vigueur première. L'air pur, le sol nourricier, les bois et les champs eurent tôt fait de rendre à l'enfant du pays sa brillante santé et la joie de vivre. Dans un sentiment de piété filiale, il consacra ses loisirs à l'amélioration de la propriété paternelle et restaura sa maison natale dont une partie devint le bien nommé « Gai logis » où il passa les derniers moments heureux de sa vie.

Lors des élections du 16 octobre 1938, Émile Jamar se laissa enrôler dans la lutte électorale. Il mit dans la balance tout le poids de son prestige : « Si j'ai fini par céder aux nombreuses » et pressantes sollicitations dont j'ai été l'objet, » dit-il, c'est que l'on a réussi à me convaincre » que je pouvais encore rendre des services à » mes concitoyens ».

Par arrêté royal du 3 février 1939, Émile Jamar fut nommé bourgmestre de Francorchamps.

Il apporta dans l'accomplissement de sa tâche tout le zèle et tout le dévouement dont il était capable, déployant pour le plus grand bien de la commune, son sens de l'équité et de l'ordre, ses dons d'organisateur au service de sa grande intelligence. On retrouve encore aujourd'hui la marque de son passage à l'administration communale : organisation du secrétariat, des plans et des projets de toutes sortes.

Il mit au service de la commune et des particuliers ses hautes et puissantes relations de l'extérieur.

Hélas ! Cette belle activité fut arrêtée le 10 mai 1940. Chaque mois, Émile devait passer quelques jours à Bruxelles. Si son absence se prolongeait, il envoyait ses directives à l'administration communale. Dépossédé de ses fonctions en mai 1940, Émile Jamar continua néanmoins à servir sa commune et son Pays. C'est au Syndicat d'initiative qu'il consacra dès lors son activité. Il en assume les fonctions de secrétaire.

Mais pour son âme ardente et généreuse, pour le patriote calme et réfléchi, ce n'était pas assez. Malgré son âge qui lui donnait le droit d'attendre les événements dans une paisible retraite, il s'engage dans la clandestinité. Il est l'âme de la résistance dans la commune de Francorchamps. Il crée le service d'aide aux jeunes gens des pays rédimés qui fuient pour ne pas être incorporés dans l'armée allemande. Son Comité leur procure pièces d'identité, situation, cartes de ravitaillement, etc... Il s'occupe aussi de recueillir les prisonniers évadés, les aviateurs alliés tombés en pays occupé, et il les achemine vers leur point de concentration.

Dès ce moment, Émile Jamar sait à quoi il s'expose ; froidement il fait le sacrifice de sa vie pour servir la cause des alliés, pour aider la Belgique par tous ses moyens. Il n'a pas perdu confiance en la victoire finale. Son caractère entier, tel il fut toujours, fidèle à sa devise : « tout ou rien », ne lui permet pas de spéculation sur le meilleur profit à tirer de la situation. Il se donne corps et âme, sans défaillance. C'est ainsi qu'il conserva sa sérénité jusque dans les camps de concentration, les bagnes successifs dans lesquels il s'est vu traîner, pour finir tragiquement au sinistre camp de concentration d'Esterwegen.

Le Congo organisa en mai 1953 une manifestation d'hommage et de reconnaissance envers celui qui fut son premier directeur général des PTT et une plaque commémorative représentant ses traits fut apposée dans le hall de l'hôtel des Postes de Léopoldville.

La commune de Francorchamps, voulant à son tour commémorer le souvenir de ce grand patriote a décidé en séance du 10 juillet 1953 du Conseil communal que la place communale porterait désormais la dénomination de Place Émile Jamar.

Distinctions honorifiques :

Officier de l'Ordre de Léopold ; officier de l'Ordre de la Couronne ; officier de l'Ordre royal du Lion ; officier du Christ du Portugal ; commandeur de l'Ordre de Léopold II avec palme, avec attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance ; Étoile de Service en or avec raie ; Médaille commémorative coloniale 1914-1918 ; Croix de Guerre française avec palme et cité à l'Ordre de l'Armée avec la qualité de Passeur d'hommes ; Croix du Prisonnier politique 1940-1945.

14 avril 1954.
J.-H. Émile Counson.